

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (salle des associations),
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.
(Secrétaire de séance : Bernard SOUVIGNET)*

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 26

Ayant pris part au vote
(vote public) : 27

o Pour : 27

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Date de convocation :

Le 12 mai 2026

Date d'affichage :

Le 12 mai 2026

DELIBERATION N° :

DC/2026-05-18/13

OBJET DE LA SEANCE :

Commission
Intercommunale des
Impôts Directs

Proposition de membres

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, MARCON Pierrick, JACQUIOT Maxime, SABY François-Régis, SANIEL Alain, RUEL Pascal, JURY Gilles, DIGONNET Marc, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, RASCLE Bruno et Mmes BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LIMAIEM Wahiba, SOUTRENON Maryline, VALLA Sophie, PATOUILLARD Marie-Christine, VALLET Pascale, DURIEUX Gladys et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant

Absent : Néant

Pouvoir : Mme Catherine MARCON donne pouvoir à Mme H. DREVET

M. le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 novembre 2011 approuvant la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs dont les compétences seront exercées dans le périmètre territorial de la Communauté de Communes.

Il rappelle que cette commission est composée de 11 membres :

- le Président de l'EPCI ou un Vice-Président délégué,
- 10 commissaires (de nationalité française ou ressortissant européen, avoir 25 ans ou +, jouir de ses droits civils, être inscrits sur les rôles des impositions directes locales et être familiarisé aux circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission).

Les commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur la base d'une liste de contribuables établie par l'EPCI en nombre double (20).

Aussi, suite aux élections municipales et communautaires intervenues le 15 mars 2026, M. le Président indique qu'il convient officiellement de proposer à M. le Directeur Départemental des Finances Publiques les nouveaux commissaires titulaires et suppléants pouvant être membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de Communes.

AR Prefecture

043-244300307-20260518-DC2026051813-DE
Reçu le 28/05/2026

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- désigne M. le Président comme commissaire de droit au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de Communes,
- approuve les propositions suivantes formulées par les Communes du territoire des nouveaux commissaires (titulaires et suppléants) pouvant être membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de Communes :

PROPOSITION		
Communes	Membres titulaires	Membres suppléants
Dunières	Wahiba LIMAIEM Florian PAULOS Hélène DREVET Catherine MARCON	Catherine MORELLON Jocelyne GROSSO Pascal GOUY Maxime JACQUIOT
Montfaucon	François-Régis SABY Jean-Paul BARRALON Jean-Paul GIBERT	Pascal RUEL Christine TOURON Sophie VALLA
Montregard	Marc DIGONNET Florianne BROUILLAT	Marc CROUZET Justine BELOT
Raucoules	Bernard SOUVIGNET Claude VACHER	Michel CONVERS Lionel CHARRAS
Riotord	Camille CHAPUIS Maryline SOUTRENON Christine TEYSSIER	Mickaël CLUZEL Pauline VEROT Hervé VIAL
St-Bonnet-le-Froid	Jean-Pierre SANTY Johannes MARCON	Thierry HILAIRE Sylvain BOUILLOT
St-Julien-Molhesabate	Marianne CHARROIN Joël BOUTEILLON	Eric PAUCHON Nicolas MAHOUDEAU
St-Romain-Lachalm	Jean-Michel POINAS Gladys DURIEUX	Bruno RASCLE Nicole BARRALLON

- charge le Président de transmettre au Directeur Départemental des Finances Publiques de la Haute-Loire les propositions susmentionnées.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,
Président,

Bernard SOUVIGNET,
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260518-DC2026051813-DE
Reçu le 28/05/2026

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le